



Au siège de la Ligue – Lundi 13 février 2023 – 19 h 00

Présidence :	Alain BUTTÉ.
Présents :	François GOUEFFON, Marie-France GOUSSARD, Bruno KONCZYLO, Dominique PLÉE, Patrice ROGER.
Président CSO :	Didier BALLEREAU,
Cadres de la Ligue :	Xavier BRUGERRE, Sylvie LORDET,
CTS :	Christophe LETELLIER,
Excusés :	Virginie CHEVREL-BRÉARD, Dominique FOURNET, Farès MEGHARBI, Virginie OLESKOW,

La réunion débute à 19h15

1 – INFORMATIONS DIVERSES

Dominique PLÉE nous informe que les CAP'ASSO de Yannick GOLIOT et d'Alex FERRAND sont acceptés par le Conseil Régional pour un 2^{ème} renouvellement. Un nouveau est demandé pour Farès MEGHARBI.

Pour l'opération "Prends toi aux Jeux", le dossier doit être déposé le 3 mars au Conseil Régional, il est urgent que les Comités donnent leur réponse.

La Ligue va participer à la réalisation des opérations "du Stade à l'Emploi " mis en place par la FFA. Il s'agit d'une opération de "Job Dating" avec des activités athlétiques le matin regroupant les futurs employés et les futurs employeurs, l'après-midi est consacré aux entretiens. À ce jour, 3 opérations sont prévues dans la Ligue (Châteauroux, Vierzon et Blois).

Alain BUTTÉ et Bruno KONCZYLO ont assisté aux vœux du CROS. Lors de cette cérémonie, Bastien AUGUSTO a été récompensé et ne pouvant y assister, il était représenté par son entraîneur Patrick RIBEIRO.

Christophe LETELLIER nous informe que pour donner suite à un appel de la DTN, il a fait acte de candidature pour une mission nationale et qu'il a été retenu pour seconder Pierre FRITEYRE sur les Équipes de France Juniors à hauteur de 15%.

Marie-France GOUSSARD informe que l'Assemblée Générale de la Ligue se déroulera à Châteaudun sur le site des "Champs du Possible".

2 – POINT FINANCIER

❖ Trésorerie

François GOUEFFON présente la situation financière au 10 février 2023 :

- Compte courant : 22 941,00 €
- Livret partenaire OBNL : 300 000,00 €
- Indemnités de fin de carrière : 34 289,10 €
- Tonic OBNL : 250 000,00 €

- Livret bleu : 82 068,17 €
- Soit un disponible de 689 298,27 €.

❖ Bilan provisoire 2022

Le compte de résultat provisoire fait ressortir un déficit de 38 049 €. François GOUEFFON précise que ce déficit est dû en partie à l'augmentation des frais de déplacements, moins de licences par rapport à ce qui était budgété et un versement de CAP'ASSO qui ne sera perçu qu'en 2023. Sylvie LORDET rappelle que ce résultat doit être validé par le cabinet ORCOM.

❖ Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel est en cours d'élaboration. Pour les charges globalement il a été repris le montant des dépenses de 2022 en faisant quelques ajustements nécessaires afin d'équilibrer ce budget. Pour les produits il a été augmenté le poste des licences ainsi que celui de la participation aux stages.

❖ Aide aux athlètes de haut niveau

Bruno KONCZYLO nous informe avoir travaillé avec Christophe LETELLIER sur le projet, Les critères de sélection pour les athlètes listés ont été revus ainsi que ceux sur les appels à projets. Ces propositions seront présentées prochainement à la Commission de la Haute Performance afin de les faire valider par le Comité Directeur de la Ligue.

3- QUESTION DIVERSE

Patrice ROGER demande s'il est nécessaire de participer au match Interligues minimales en salle sachant que nous n'avons pas de salle dans la Région où ceux-ci peuvent s'entraîner correctement. Après échange, il est convenu qu'il fallait continuer de participer à ce match afin de créer une dynamique pour les autres matchs Interligues.

La réunion se termine à 21H10

Le Président
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD